



Municipalité de
Lac-Échemin

Politique familiale



Des choix
pour la **famille**

Table des matières

Mot du maire	2
Mot de la conseillère aux questions familiales	3
Introduction	4
La définition de la famille	4
Les principes directeurs	5
Les orientations stratégiques	5
Le profil des familles à Lac-Etchemin	6
Les secteurs d'intervention	7
1. L'administration municipale et la promotion de la famille	7
2. L'environnement et la qualité du milieu	8
3. L'habitation et l'urbanisme.....	9
4. Les loisirs, les sports et la culture	10
5. Les organismes communautaires dédiés à la famille.....	11
6. La santé et la sécurité	12
7. Les services de garde et d'encadrement à l'enfance	13
8. Les transports.....	14
La mise en œuvre de la politique familiale	15
Conclusion	15
Remerciements	16
Description des photographies	17

Politique familiale Des choix pour la famille

Publiée par la Municipalité de Lac-Etchemin
Dépôt légal : Bibliothèque nationale de Québec
Tirage : 250 exemplaires / Octobre 2004



La concertation au service des familles d'ici



L'avènement de la politique familiale à Lac-Etchemin est une étape importante dont la gestion municipale est partie prenante de par son rôle d'agent de changement social. La volonté politique favorable aux familles est portée par l'ensemble du Conseil municipal, preuve de notre désir de maintenir nos acquis en consolidant notre milieu de vie.

Cette politique n'aura de sens que si tous et chacun font en sorte que les actions retenues soient adaptées à la réalité de nos familles lacetcheminoises.

La concertation, la complémentarité et le partenariat dans l'action sont essentiels au succès de notre projet de société où LA FAMILLE demeurera au centre de nos décisions, avec la préoccupation constante de bâtir un endroit agréable, dans lequel petits et grands pourront mettre en valeur leurs ressources.

En terminant, je veux remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont à cœur le développement de notre municipalité et qui, par leur détermination et leur témoignage, appuient le travail du Comité de la politique familiale.

**Le maire de Lac-Etchemin,
Jean-Guy Breton**

Mot de la conseillère aux questions familiales

À titre de responsable de la question familiale, il me fait plaisir de vous présenter la politique familiale de Lac-Etchemin. Cet outil de référence pour les élus et l'administration municipale a été conçu afin de répondre adéquatement aux besoins de nos familles lacetcheminoises et ainsi permettre à notre municipalité de devenir un lieu d'une plus grande qualité.



Nous vous présenterons dans une prochaine étape, le plan d'action triennal qui apportera des précisions sur la mise en œuvre des moyens retenus pour atteindre les objectifs de la politique familiale. Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, je vous invite à communiquer avec moi.

Je tiens à remercier le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour sa contribution financière et technique à ce projet. De plus, il m'importe de souligner que notre politique familiale n'aurait pu être réalisée sans l'apport significatif de chacun des membres du Comité de la politique familiale municipale composé de résidants et de représentants des organismes et institutions desservant notre population locale. Les précieux conseils et l'apport technique du Carrefour Action Municipale et Famille ont été des plus appréciés ainsi que les travaux de recherche, de rédaction et de suivi effectués avec professionnalisme par la coordonnatrice affectée à ce dossier d'importance, madame Danielle Théberge.

Pour terminer, je peux dire que notre politique est réellement adaptée aux réalités de notre milieu. Encore une fois, je souhaite remercier sincèrement chacun des membres du Comité pour leur implication déterminante.

**La conseillère aux questions familiales,
Nathalie Paré**

Introduction

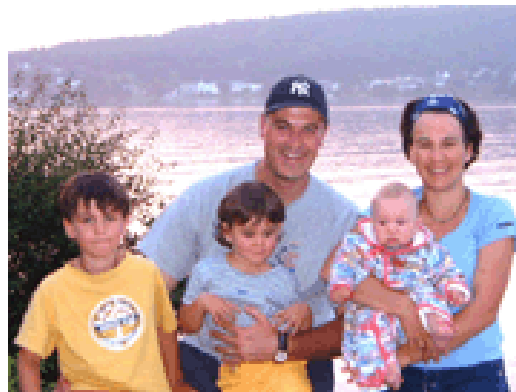
Par sa politique familiale, la Municipalité de Lac-Etchemin affirme haut et fort qu'elle se préoccupe de ses familles, de leur bien-être et de leur avenir.

La politique familiale est avant tout un cadre d'orientation qui inspire et coordonne la planification et la réalisation des interventions municipales qui ont un impact sur les familles lacetcheminoises. Du même coup, elle annonce aux nombreux autres intervenants sur le territoire quelles seront ses priorités dans ce domaine et elle invite à la concertation, à la complémentarité et au partenariat.

Définition de la famille

La famille qui s'étend sur tous les cycles de la vie contribue largement au développement de sa communauté d'appartenance : la municipalité.

En tissant des liens privilégiés entre ses membres, la famille demeure la gardienne de valeurs telles que le respect, la solidarité, l'entraide, la communication et le sentiment d'appartenance qui deviennent les fondements mêmes de notre politique familiale municipale à Lac-Etchemin.



La politique familiale lacetcheminoise définit la famille ainsi :

« La famille, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée ou intergénérationnelle, est la cellule de base de la société, un concept de permanence dans la relation parent-enfant. C'est le premier lieu d'apprentissage sur les plans physique, moral, intellectuel, affectif, social et communautaire où se développent et se transmettent des valeurs et des principes qui guident la croissance de la personne. »

Les principes directeurs



L'importance de la famille comme force majeure du développement de notre société est reconnue de façon officielle par les autorités municipales de Lac-Etchemin. Celles-ci veulent supporter tous les membres des familles afin qu'ils remplissent leurs fonctions, et ce en favorisant la concertation et l'implication communautaire.

La politique familiale municipale s'appuie sur les principes suivants :

- ☀ Face à la diversité des besoins et des modèles familiaux, la municipalité constate la nécessité de soutenir et d'encourager les parents reconnus comme des partenaires sociaux compétents et les premiers responsables de la prise en charge des enfants.
- ☀ L'équilibre et le bien-être des unités familiales, reconnues comme premier lieu d'apprentissage et de socialisation de tout être humain, rehaussent la vitalité de la municipalité et en favorisent le développement.
- ☀ La politique familiale se doit d'être assumée collectivement, d'où l'importance d'impliquer et de concerter les organismes et les ressources du milieu qui ont manifesté à plusieurs occasions leur intérêt et leur attachement aux valeurs familiales.

Les orientations stratégiques



Dans ses orientations stratégiques, notre politique familiale souhaite particulièrement :

- ☀ Favoriser la communication, la coopération et la concertation entre les divers organismes et regroupements axés sur la famille.
- ☀ Soutenir les familles en leur offrant les meilleurs services possibles.
- ☀ Maintenir un milieu de vie stimulant en offrant des activités à caractère familial dans un environnement de qualité.
- ☀ Encourager et supporter les initiatives orientées vers la famille.

Le profil des familles à Lac-Etchemin

Globalement, l'évolution de la population pour la Municipalité de Lac-Etchemin s'établit comme suit :

Année	1971	1981	1991	1996	2001
Population	4423	4265	4212	4053	3870

Compte tenu du nombre de naissances et de décès, la diminution de la population est due en majeure partie à la migration.

En 2002 et 2003, le nombre des naissances dans la Municipalité de Lac-Etchemin a connu une hausse, comme l'indique le tableau suivant :

1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
40	29	31	32	33	25	24	19	42	35

En 2001, le nombre de familles (ménages) résidant dans la Municipalité de Lac-Etchemin s'établit à 1 470. Les genres de familles se répartissaient ainsi :

Famille époux/épouse = 895	Ménage non familial * = 420
Famille monoparentale = 150	Ménage multifamilial ** = 10

* ménage non familial : formé soit d'une personne vivant seule, soit de deux personnes ou plus partageant un logement, mais qui ne forment pas une famille (Ex. : un couple non marié avec ou sans enfant).

** ménage multifamilial : composé de deux familles de recensement ou plus (avec ou sans autre personne hors famille de recensement) qui occupent le même logement privé.



L'emploi se retrouve principalement dans le secteur tertiaire (78,9%) (industries de services), l'employeur le plus important étant le Centre de Santé des Etchemins.

Le secteur secondaire (19,6%) regroupe les commerces, les organismes communautaires, le CLE, le CLD, etc., et enfin le secteur primaire (industries de transformation et agriculture) obtient une faible proportion de 1,5%. Parmi la population active résidant à Lac-Etchemin, 72 % travaille à l'intérieur de la municipalité.

Les secteurs d'intervention

La direction municipale de Lac-Etchemin considère important de faire connaître ses préoccupations afin qu'elles soient prises en considération dans les interventions de tous ses partenaires sociaux. Elle entend, à l'intérieur de ses limites, poser des gestes contributifs à l'amélioration de la qualité de vie des familles en assurant une continuité quant aux décisions et interventions à venir. Elle veut également encourager et supporter les initiatives.

L'administration municipale et la promotion de la famille

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin désire encourager la promotion de la famille.

Objectif

1. Organiser et participer à des événements spéciaux destinés aux familles.



Pistes d'action

- 1.1 Fournir les ressources nécessaires pour la tenue d'activités destinées aux familles durant la Semaine québécoise des familles.
- 1.2 Appliquer un rituel d'accompagnement afin de favoriser l'intégration des nouvelles familles à Lac-Etchemin.

L'environnement et la qualité du milieu

Orientation

Afin de maintenir ou de restaurer la qualité du milieu ambiant, la Municipalité de Lac-Etchemin désire poursuivre le travail entrepris en matière de salubrité et de protection de l'environnement.

Objectif

2. Favoriser le développement d'un environnement physique de qualité pour les familles.



Pistes d'action

- 2.1 Promouvoir de façon médiatique la qualité de l'environnement et de la nature à Lac-Etchemin.
- 2.2 Continuer à appliquer une surveillance et une réglementation dans les projets de développement d'habitations relativement au respect des parcs verts.
- 2.3 Instaurer un plan d'entretien pour les parcs de quartier.
- 2.4 Instaurer une campagne de sensibilisation concernant l'utilisation des poêles à bois domestiques.
- 2.5 Favoriser l'implantation d'entreprises qui respectent l'environnement.
- 2.6 Mettre en vigueur une politique concernant le contrôle des installations septiques individuelles.

L'habitation et l'urbanisme

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin veut encourager le développement de la vie de quartier afin de favoriser non seulement la vie en famille, mais aussi les contacts entre les familles, les liens intergénérationnels et les relations de voisinage, contribuant ainsi à la croissance des sentiments d'identité et d'appartenance.

Objectif

3. Favoriser le développement d'un milieu urbain adapté aux besoins des familles.

Pistes d'action



- 3.1 Poursuivre le travail entrepris concernant la révision des règlements d'urbanisme.
- 3.2 S'assurer d'une accessibilité optimale pour les personnes handicapées et les poussettes d'enfants dans divers lieux publics.
- 3.3 Prévoir l'aménagement de nouveaux secteurs résidentiels attrayants pour les jeunes familles.
- 3.4 Favoriser la réfection d'habitations existantes.
- 3.5 Encourager la réfection d'habitation à vocation intergénérationnelle.
- 3.6 Réunir, dans la mesure du possible, les conditions facilitant l'accès pour les familles à un logement de qualité ou à une propriété.

Les loisirs, les sports et la culture

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin entend maintenir le caractère prioritaire de son action en matière de loisirs, de sport et de culture, en tenant compte des nouvelles réalités de la société.

Objectif

4. Offrir aux familles une diversité d'activités culturelles, de sports et de loisirs dans des lieux sécuritaires et adaptés qui répondent aux besoins de tous les membres de la famille.

Pistes d'action



- 4.1 Concevoir l'aménagement physique des espaces de loisirs afin d'en maximiser l'utilisation.
- 4.2 Contribuer à l'amélioration du circuit de la piste cyclable.
- 4.3 Maintenir des tarifs familiaux accessibles pour chacune des activités.
- 4.4 Développer un partenariat avec les municipalités environnantes.
- 4.5 Conserver l'Éco-Parc comme secteur public et en améliorer l'infrastructure.

Les organismes communautaires dédiés à la famille

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin veut aider à la création et à la poursuite d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et généralement de toute initiative de bien-être social dans la municipalité.

Objectif

5. Contribuer au maintien des organismes dédiés à la famille et favoriser la coopération, la concertation et la communication entre ces organismes et les différents groupes.



Pistes d'action



- 5.1 Soutenir les organismes en offrant des infrastructures à tarifs réduits.
- 5.2 Conserver une priorité aux organismes et différents groupes qui désirent médiatiser des publications et annonces adressées aux familles à l'intérieur du mensuel l'Info du Lac.

- 5.3 Contribuer à la tenue d'un événement annuel familial impliquant les intervenants du milieu.



La santé et la sécurité

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin désire offrir un cadre de vie sain où les familles seront en sécurité.

Objectif

6. Offrir un milieu sécuritaire aux familles à tous les points de vue.

Pistes d'action

- 6.1 Aménager des corridors sécuritaires pour piétons et cyclistes.



- 6.2 Organiser un réseau "Parents-secours".
- 6.3 Organiser un réseau de "Vigilance" pour identifier toute menace pouvant perturber la sécurité publique.
- 6.4 Soutenir les efforts des intervenants en matière de prévention de la violence chez les jeunes.
- 6.5 Améliorer l'éclairage dans divers lieux publics.

Les services de garde et d'encadrement à l'enfance

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin entend favoriser la concertation et le partenariat entre les intervenants du milieu afin d'offrir aux familles des services de garde qui répondent à leurs besoins.

Objectif

7. Favoriser l'existence et l'accessibilité de services de garde.

Pistes d'action

- 7.1 Prévoir des espaces pour les services de garde dans les nouveaux lotissements à usage d'habitation.
- 7.2 Favoriser, lorsque requis et opportun, la construction ou la réfection d'immeubles pouvant accueillir des services de garde.
- 7.3 S'assurer que les services de garde répondent à la demande non seulement en volume, mais aussi en diversité, particulièrement pour les parents sur le marché du travail.



Les transports

Orientation

La Municipalité de Lac-Etchemin considère important de faire valoir ses besoins en matière de sécurité routière auprès des partenaires gouvernementaux.

Également, le bon état de la chaussée et des trottoirs demeure sa priorité pour la sécurité de tous les membres de la famille dans leurs déplacements quotidiens.

Objectif

8. Améliorer la sécurité routière et assurer la mobilité des citoyens dans les périmètres urbains de la municipalité.

Pistes d'action

- 8.1 Faire les interventions nécessaires auprès du Ministère des transports afin d'améliorer la signalisation routière.
- 8.2 Faire les interventions nécessaires auprès de la Sûreté du Québec de la M.R.C. des Etchemins afin que les limites de vitesse soient respectées.
- 8.3 Maintenir la contribution pour le transport adapté.
- 8.4 Faire connaître les opportunités de transport interurbain.





La politique familiale de la Municipalité de Lac-Etchemin s'inscrit naturellement dans un cadre plus large, celui de l'ensemble des responsabilités d'une municipalité. L'élaboration de cette politique a permis de tracer les grands axes des priorités en matières familiales pour quelques années. Afin d'organiser soigneusement ses interventions plus spécifiques, le Conseil municipal, de concert avec le Comité de la politique familiale, s'engage à convenir d'un plan d'action distinct en regard de la politique familiale.

Ce plan d'action sera dominé par la préoccupation de « Penser et Agir Famille ». Toutes les actions projetées seront analysées en fonction de leur impact potentiel sur les familles.

Le plan précisera, pour chaque objectif, les moyens d'action qui seront mis en place, le service responsable, le calendrier d'intervention et les coûts afférents et ce, dans le respect des ressources disponibles.

Conformément au plan d'action de la politique, un comité restreint permanent assurera un suivi des réalisations. Les mesures de suivi de la politique familiale permettront d'identifier les priorités d'intervention au fur et à mesure de l'évolution de la communauté lacetcheminoise.

Conclusion

Le maintien et l'accroissement de la population dans notre municipalité, la volonté de perpétuer un noyau familial constitué de parents et d'enfants épanouis, et ce dans le respect de la diversité des modèles familiaux, représentent autant d'enjeux dans le développement de notre politique familiale à Lac-Etchemin.



Remerciements

Des remerciements particuliers sont adressés à chacun des membres du Comité de la politique familiale pour leur travail de collaboration et le temps précieux qu'ils ont consacré afin de favoriser la production d'une politique propre aux réalités vécues par les familles lacetcheminoises.

François Bergeron,
Centre de Santé des Etchemins

Anne Bouchard,
Vision d'avenir

Steve Briand,
Municipalité de Lac-Etchemin

Lisa D'Eschambault,
Parent'aime Maison de la Famille

Jude Émond,
Municipalité de Lac-Etchemin

Chantal Fortin,
C.P.E. À la Bonne Garde

Colombe Grégoire,
Horto Verdi

Diane Lagacé,
Citoyenne de Lac-Etchemin

Sébastien Lecours,
Éco-Parc

Marie Lehouillier,
Les Aînés de Lac-Etchemin

Pauline Lemieux,
Nouvel Essor

Patricia Mathieu-Lecours,
Chambre de commerce

Mariette Nadeau,
Citoyenne de Lac-Etchemin

Gilles Neault,
Citoyen de Lac-Etchemin

Nathalie Paré,
Conseillère aux questions familiales

Paulyne Pelchat,
Thérapeute en Santé globale

Marcel Rancourt,
Les Aînés de Lac-Etchemin

Laurent Rheault,
Municipalité de Lac-Etchemin

Guillaume Rodrigue,
Maisons des Jeunes (L'Olivier et
le Chatbotté)

Lucie Rodrigue,
École Notre-Dame

Danielle Théberge,
L'Essentiel des Etchemins



Nous remercions également Carsona pour sa collaboration à la création du logo de la politique familiale de Lac-Etchemin en page couverture.

Enfin, nous sommes reconnaissants aux quelques trois-cent citoyens et citoyennes de Lac-Etchemin qui ont répondu à la consultation de mars 2004 en partageant généreusement leurs commentaires et leurs suggestions.

Description des photographies

- Page 4 : Famille de Lac-Etchemin : Anne Bouchard, Jean-François Samuel, Antoine, Émilie et Xavier
- Page 6 : Centre de Santé des Etchemins
- Page 7 : École Notre-Dame de Lac-Etchemin
- Page 8 : Enfants jouant à l'Éco-Parc des Etchemins
- Page 9 : Édifice municipal de Lac-Etchemin et Bibliothèque municipale l'Élan
- Page 10 : Armand Champagne, directeur général du grand prix cycliste de Beauce, Paul Parent Lévêque, Étienne Cloutier et Jean-Guy Breton, maire de la municipalité de Lac-Etchemin, au Grand prix cycliste de Beauce, le 17 juin 2004
- Page 11 : Centre d'Art et de la Culture, Maison des Aînés de Lac-Etchemin et Maison des Jeunes le Chatbotté
- Page 12 : Samuel et Émilie Poulin de Lac-Etchemin
- Page 13 : Nadège Labrecque, Émilie Carrier, Rosalie Corriveau, Océane Lecours et Alexis Bouffard au Centre de la Petite Enfance À la Bonne Garde de Lac-Etchemin
- Page 14 : Traverse d'écoliers de l'École Notre-Dame à l'intersection de la Route 277 et de la rue Poulin
- Page 15 : Participants à l'activité "work-out familial" à l'École Notre-Dame durant la Semaine des Familles à Lac-Etchemin, le 12 mai 2004

